

REGLEMENT

La **Course de la Rhune** est une épreuve individuelle de course à pied en montagne organisée par le club de l'AS ASCAIN ELGARREKIN (site officiel : www.sportascain.weebly.com).

Elle aura lieu le **dimanche 13 août 2023** – départ 9 heures sur la place du village. L'épreuve est ouverte à toutes personnes licenciées ou non à partir de la catégorie juniors (nés en 2004 et 2005).

Pour la catégorie cadets (nés en 2006 et 2007) un parcours de 10 km est prévu sur le même tracé, aller/retour de la place du village au plateau des 3 fontaines; départ avec l'ensemble des coureurs à 9 heures.

INSCRIPTION :

Les inscriptions en ligne ouvriront le 1^{er} mai 2023 sur le site www.pb-organisation.com jusqu'au 12 août à 18 heures, frais de gestion à la charge du coureur.

15 Euros pour la course principale jusqu'au 6 août inclus, 20 Euros à compter du 7 août et 13 Euros pour la course des cadets.

Il sera possible de s'inscrire sur place la veille après-midi ou le matin en salle Biltoki ⁽¹⁾.

Le paiement et l'envoi de la photocopie d'une licence ou d'un certificat médical se feront lors de l'inscription sur internet. Aucun remboursement ne sera effectué en cas de désistement pour quelque cause que ce soit. ATTENTION : aucun dossard ne pourra être délivré sans présentation d'une licence FFA-FFTRI-UFOLEP-SFGT (avec la mention course à pied en compétition) FFDME (fédération espagnole en montagne) FFEA (fédération espagnole d'athlétisme) ou d'un certificat médical datant de moins d'un an mentionnant « *apte à la course à pied en compétition* ». Chaque concurrent devra fixer son dossard avec puce électronique sur le torse, clairement visible.

Le retrait des dossards aura lieu en salle Biltoki ⁽¹⁾:

- la veille de la course, samedi après-midi (de 15 heures à 19 heures) ;
- le matin de la course, dimanche à partir de 7 heures du matin sur place.

(1) La salle Biltoki, à Ascain, se situe derrière la Mairie.

PARCOURS :

La distance du parcours principal est de 12.500 kms aller/retour entre la place du village (alt.25m) et le sommet de la Rhune (905m) et pour les cadets 10 kms en aller/retour par le même tracé avec une boucle au niveau du plateau des 3 fontaines.

La montée jusqu'au sommet s'effectuera par la route des carrières, la piste menant au plateau de Miramar puis une ascension finale en trace directe.

Le retour, en trace directe jusqu'au plateau des 3 fontaines et un retour par le versant opposé finissant sur le chemin de Mixelenea.

Le parcours présente 3 kms de route (départ et final) pour 9.500 kms de pistes et de montagne.

Le parcours est intégralement balisé par l'organisateur. Il est impératif de suivre les chemins tels qu'ils sont balisés, sans couper. Tous les coureurs s'engagent à respecter l'environnement et à ne jeter aucun déchet sur le parcours.

La trace GPX du parcours est à retrouver sur le site du club, onglet « course de la Rhune ».

BARRIERE HORAIRE :

Le parcours nécessitant une bonne aptitude physique devra être réalisé dans un temps maximum de 2 heures 45 minutes. Tout concurrent arrivant au-delà ne sera pas classé.

Par ailleurs, les coureurs ne parvenant pas au point de contrôle « Arano Xola » (PK 5,50) en moins de 1h15 seront redirigés vers la descente (itinéraire cadets). Leur dossard leur sera retiré et ils seront mis hors course. Ils ne figureront pas au classement.

RAVITAILLEMENT :

3 ravitaillements sur le parcours seront mis en place. La course aura lieu en semi-autonomie. **Chaque concurrent devra en outre présenter son propre gobelet ou verre réutilisable afin de recevoir une boisson.** Il n'y aura pas de gobelet sur les tables de ravitaillement.

- 1^{er} ravitaillement à la montée : km 3.3, altitude 360 m ;
- 2^{ème} ravitaillement au sommet : km 6.6, altitude 900m ;
- 3^{ème} ravitaillement en descente : km 9.7.

A l'arrivée, un ravitaillement complet sera réservé au coureur.

MATERIEL :

Les concurrents sont libres d'emporter des effets personnels (veste de pluie si besoin, téléphone portable, poche d'eau, gourde). Les bâtons ne sont pas autorisés.

SECURITE :

Elle sera assurée sur un parcours fermé à la circulation durant 3 heures.

SERVICE MEDICAL :

- à l'arrivée : médecin – infirmière – secouristes de la Croix Rouge – kinés ;
- sur le parcours : secouriste muni d'un défibrillateur ;
- au sommet : secouristes de la Croix Rouge et infirmier.

ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE :

Conformément à la loi, l'épreuve est couverte, par le contrat d'assurances de responsabilité civile souscrite par la FFA auprès MAIF, sous le numéro 4121633J.

L'inscription à la course implique l'acceptation pleine et totale du présent règlement et renonce à tout recours contre l'organisation en cas d'accident consécutif à une défaillance personnelle.

Les organisateurs se réservent le droit d'apporter toute modification au règlement ci-dessus.

Tout concurrent renonce expressément à se prévaloir du droit à l'image durant l'épreuve comme il renonce à tout recours à l'encontre de l'organisateur.

COVID 19 :

Le présent règlement pourra être modifié en fonction des mesures sanitaires en vigueur le jour de la course.

CHRONOMETRAGE : chronométrage électronique à puce intégré au dossard, avec pointage intermédiaire au sommet de la Rhune.

RECOMPENSES :

Un classement général sera établi avec temps de passage intermédiaire au sommet de la rhune.

Seront récompensés :

- les 3 premiers masculins au scratch ;
- les 3 premières féminines au scratch ;
- le premier (ière) de chaque catégorie ;
- le premier (ière) de la course cadet ;

Chaque participant se verra remettre une dotation.